

**École d'architecture  
de la ville & des territoires  
Paris-Est**

**Communiqué de presse  
du 10 mars 2020**

**MEAT, lauréat du concours expérimental  
« Habitats Renouvelés » au Prêcheur (Martinique)**

**L'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est,  
l'équipe enseignante du DSA d'architecte-urbaniste,  
les membres de la chaire partenariale Le littoral comme territoire de projets,**

**félicitent le collectif d'architectes, urbanistes et paysagistes MEAT architectures et territoires,  
pour partie composé de diplômés du DSA d'architecte-urbaniste\*, dont le groupement  
a été désigné lauréat du concours expérimental « Habitats Renouvelés » au Prêcheur  
(Martinique). Cette opération prévoit la construction de vingt logements sur le site de  
Chambolo, en accord avec les pratiques culturelles et les ressources locales.  
Ces logements accueilleront des habitants du littoral aujourd'hui exposés aux risques.**

Cet appel à projets fait suite à l'étude menée en 2015-2016 par une partie de ces architectes au moment de leur formation au sein du DSA d'architecte-urbaniste pour imaginer l'avenir de cette commune fortement exposée aux aléas naturels et aux effets du changement climatique (Justine Caussanel, Camille Chastanet, Félicien Pecquet-Caumeil et Marion Savignon : « Adapter le littoral du Prêcheur au défi du changement climatique », Les cahiers du DSA, Champs-sur-Marne, École d'architecture de la ville & des territoires, 2016).

Engagée dans le cadre de l'appel à idées « Imaginer le littoral de demain » lancé en 2016 par Ségolène Royal, cette étude a marqué les débuts d'un partenariat durable entre l'École d'architecture, le ministère en charge de l'écologie et les services de l'État en Martinique. Le projet de territoire qu'elle proposait a suscité un vif intérêt parmi les habitants du Prêcheur et leurs élus. Accompagnée par le Plan urbanisme construction architecture dans le cadre des « Laboratoires d'aménagement du littoral », la commune du Prêcheur a récemment engagé plusieurs appels d'offres pour poursuivre le développement de sa stratégie d'adaptation.

À la suite du Prêcheur, d'autres communes de Martinique se sont engagées dans des démarches similaires. Elles se sont appuyées sur le DSA d'architecte-urbaniste dans le cadre de la chaire partenariale « Le littoral comme territoire de projets » hébergée par l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est.

**Pour en savoir plus :**

**Thomas Beillouin et Félicien Pecquet-Caumeil, « Le littoral martiniquais  
à l'épreuve du changement climatique : de l'expérimentation au projet de territoire »,  
Projets de paysage [article en ligne], 21 | 2019.**

**Ressources web :**

<https://paris-est.archi.fr/publications/cahiers-du-dsa>

<http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/laboratoires-d-amenagement-littoral-a1309.html>

<https://www.meatarchitectures.com/>